VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison Diamants Montres et Effets Mobiliers

Succession de Mme Fredericka Engeke, veuve de William Bruns

No 70,438—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, le 22 juin 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux, Nos 933 935 rue Poydras, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre ci-dessus et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Kilbourne, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tout et particulièrement les meubles de maison, diamants, montres etc. et autres effets mobiliers contenus sur les dits lieux, ci après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 juin 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée.

Chemin de Gentilly et contigu aux Fair Grounds et au Race Track.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de Henry Lambert et al. vs The Bethlehem Lutheran Orphan Asylum et al.

No 73,083. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 2me jour de juin 1904 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le tout de l'lot No 1567 borné par le chemin de Gentilly, les rues Crete, Maurepas et Fortin, subdivisé d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en quatre lots de terre marqués A, B, C et D, ledit arpentage étant daté le 17 février 1904 et les lots étant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Maurepas et courant au travers de la rue Crete, mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crete sur une profondeur et façade de 109 pieds 5 pouces et 6 lignes à la rue Maurepas et 104 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B, le lot B mesurant 34 pieds 11 pouces 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Crete sur 104 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, et 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot C, le lot C mesurant 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crete sur 101 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot B, et 95 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot D, le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly, des rues Crete et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crete, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C, et 95 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin.

Le lot A est amélioré par un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, 3 chambres et cabinet, hangar, citerne, arbres fruitiers, etc., dans la cour. Il est numéroté 2817 Maurepas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'lot No 1562 subdivisé d'après le ci-devant dit plan par Edgard Pilié, voyer, en 15 lots de terre marqués A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O, étant borné par les rues Maurepas, Fortin et Crete et le lot No 129 sur le ci-devant dit plan et mesurant d'après cela comme suit: Le lot A mesurant 63 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Fortin, 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Maurepas, sur 164 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crete et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. Ledit lot A formant l'encoignure des rues Maurepas, Fortin et Crete. Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M et N sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Fortin et Maurepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, courant au travers de rue à rue. Le lot O formant l'encoignure des rues Maurepas et Swamp (ou lot No 129) et mesurant 36 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue.

Les améliorations sur le lot O comprennent un cottage simple en bois No 2847 rue Maurepas, contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc.

3° Le lot No 129 décrit sur le ci-dessus plan et arpentage d'Edgar Pilié, voyer, occupe l'espace qui intervient entre les lots Nos 1562 et 1561 et mesurant d'après cela 49 pieds et 2 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin, courant au travers de rue à rue par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot N, de n'importe quel côté du lot O, du lot No 1562 et le lot A de l'lot No 1561.

4° Quatre certains lots de terre dans l'lot No 1561, borné par les rues Maurepas, Fortin et Sauvage, et le lot No 129 sur le ci-devant plan d'Edgar Pilié, voyer. Lesdits lots sont marqués A, B, C et D et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue en rue. Lesdits lots sont contigus, le lot A formant l'encoignure de la rue Maurepas et du lot No 129, sur le ci-devant dit plan, laquelle se trouve être la continuation de la rue Swamp.

Terms et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable 12 mois à partir du jour de l'adjudication représentée par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

d'un beau morceau de terre

AVENUE TULANE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1903 et signé le 29 juin 1903 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Julia Kieran Sr. vs Thomas E. Lynch No 70,123 du dossier de la dite Cour, comme il est amendé par un décret de l'Hon. Cour Suprême, ci-après décrite propriété, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Tulane et Cleveland et les rues Liberté et Howard mesurant 48 pieds de face à l'avenue Tulane, 47 pieds 10 pouces de large sur la ligne du fond, 106 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard et 97 pieds 8 pouces profondeur sur la ligne la plus près de la rue Liberté, le tout plus ou moins, en mesure Américaine, d'après le plan par J. F. Braun, daté le 29 octobre 1883, annexé à un acte pardevant I. C. Tassin, notaire public, daté le 6 décembre 1883. Les bâtisses et améliorations sur ce terrain appartient au défendeur excepté la bâtisse à deux étages en bois dans l'angle sur le côté le plus près de la rue Liberté. La dépendance bâtisse nommée est la seule amélioration qui sera vendue avec le lot.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Isidore Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. J. McLoughlin avocat du plaignant

D. J. Dowens et John F. Sullivan, avocat du défendeur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard

RESIDENCE ET LOTS A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72,700—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet JEUDI, le 14 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 8 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip, sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres, etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'îlet No 243, borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Uncas Lewis, deputé voyer de ville, daté le 9 mars 1904, et d'après lequel ledit lot mesurant 52 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No 13 sur le plan par L. Surgi, voyer, daté le 2 mars 1844, annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844, et partie du lot No 6, sur un plan par L. Surgi, daté le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, daté le 23 janvier 1849, ci-dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraîche et confortable et dans un voisinage désirable.

2° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre F sur ledit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds, 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

3° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Uncas Lewis d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux No 7, 8, 9 et 10 sur le dit plan par L. Surgi.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H sur le susdit planpar C. Uncas Lewis d'après lequel ledit il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le dit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2243 et 2244 rue Brainard, contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de deux ans avec intérêt à 7 pour cent par an payable mensuellement garantis par hypothèque et lien de vente, portant intérêt payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche,
Avocat.

12—juin—12 19 26—juillet 3 10 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un joli cottage simple en bois,

No 1931 Avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 mai 1904, et signé 24 mai 1904, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mlle Eugenia Moran vs. George S. Lacey, Jr, No 72,604 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Le joli cottage simple à un étage en bois avec deux étage dans le fond No 1931 avenue Cleveland contenant galeries, 8 chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Priéur et Roman. Le lot de terre est désigné par le No 23 de l'îlet No 26, borné comme il est ci-dessus mentionné d'après le plan de Coutier, architecte, daté le 1er septembre 1844, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire en cette ville, dans le livre de plans No 2. Le dit lot mesurant d'après le dit plan 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété est dans un bon voisinage, près de tous les agréments et fera une jolie résidence ou un placement payant. Conditions. Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Peter Stiffi, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. J. Morgan, Jr, C. G. Gill, avocats pour le plaignant.

T. G. Moran avocat pour le défendeur.

29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26 30.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Philip Barimque.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,545—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par B. Tujugues et Hy David, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de l'Juge

THOMAS CONNELL, Greffier—K. V. Richard, avocat. 12 jun—12 .6 21

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires. No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

243 et 247 avenue Pacifique à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants

Trois lots dans l'îlet borné par les avenues Pacique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple. No 241 avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer.

Succession de Thoms J. Kennedy.

No 73,160. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern encanteur—JEUDI le 23 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certain plan de Chas G. Del'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 19 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de la avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., vestibule, veranda et quelques 11 chambres, chambre à bain, citernes, etc., le tout en splendide état sujet au bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borne par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pelican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas G. Del'Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, et après cela ledit lot commençant à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et à une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé du tout du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, et contenant cinq chambres de chaque coté, tout couvert en ardoises, citerne, hangar, etc., la maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11 00 par mois par coté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, Galennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux et mesurant vingt et un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front, sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, S. Peters et Galennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds 6 pouces et six lignes (21 3/6) de face à la rue S. Front sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur et façade à la rue Galennie.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages occupée par la "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final. l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1904 et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., soit passé pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats

15 mai 15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location

Nos 410-412 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73,175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, écoles et marchés, lignes de cars, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN VS "PITTSBURGH LINE TRANSPORTATION CO"

No 73,100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 16 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux" enregistré dans le Port de la Nouvelle Orléans, et d'après son dit enregistrement officiel comme le même appareilt sur le registre dans la Douane de ce ville, ledit "Mabel Comeaux" a été construit à Jefferson ville Indiana, en l'année 1891; il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois; il a trois ponts pas de mât et avec l'avant simple, sa longueur est de 178 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6 5/10; sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325.87, sa capacité de tonnage entre les ponts au-dessus du tonnage du pont 72.00, tonnage brut 397.87, lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes les machines, poulies installations et meubles y appartenant, en parfait état, excepté l'arbre moteur, lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1,165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant

BURT. W. HENRY, receveur.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de l'Amérique vs Irene Brooks, femme de Chas Harris et al. No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ci-décrites les produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars dont ledit intérêt décédente.

Deuxièmement Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et als. No 13,131 du dossier de la Cour des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ci-décrites les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ci-.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Wolife, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE S. M. EATON

No 73,274—Division B—Cour Civile de District

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—LUNDI le 27 juin 1904, à 11 heures A. M., à l'entrepôt Mississippi, Division No 4 dans l'îlet borné par les rues S. Front, St Joseph, Delta et Julie, en vertu d'un ordre de Cour signé le 7 juin 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé. Neuf barils de whiskey des marques suivantes:

Un baril "Foreman" un baril "Mileage" un baril "Old Valley" un baril "Mt Auburn" un baril "Commercial Club" un baril "Anniston Club" un baril "Extra Choice Rye" un baril "Monongahela" et un baril "Schuylkill". Et le même jour immédiatement après la vente des ci-dessus je procéderai à la chambre 406 "Bâtisse du Board of Trade", et j'offrirai un lot de meubles de bureau.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel & Hart, avocats

14 juin—14 19 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT

Propriétés Commerciales

Près de la façade du fleuve et à proximité de CHEMINS DE FER

Avec tourniquet de rails sur la façade vis à vis de la Manufacture du "Cold Storage"

L'ENTREPOT, NO 1131 RUE SUD FRONT

Entre les rues Galennie et Erato.

No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Galennie, maintenant occupée comme le Columbia Saloon.

John T. Fogarty et al vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72,581—Division D. Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern encanteur JEUDI le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, Galennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux et mesurant vingt et un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front, sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, S. Peters et Galennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds 6 pouces et six lignes (21 3/6) de face à la rue S. Front sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur et façade à la rue Galennie.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages occupée par la "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1904 et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., soit passé pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats

15 mai 15 22 29—juin 5 12 16

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Sixième District.

Emplacement de Commerce.

Nos 4432 et 4434 rue Magasins entre l'avenue Napoléon et la rue Jena.

Succession de Mme Gertrude Heim

No 73,589—Cour Civile de District, Division D Paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 839 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 14 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, le 7 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 202 antérieurement No 24 du Faubourg Ouest Bouligny, borné par l'avenue Napoléon, les rues Magasin, Jena et Live Oak (maintenant rue Constance) désigné par la lettre B dudit îlet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny et mesurant trente trois pieds (33) quatre (4) pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds (95) quatre pouces à l'est cinq lignes (5/12) à angle droit et entre lignes parallèles, le tout agréable à un plan déposé en l'étude du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, le dit lot de terre est formé d'une partie des lots numéros huit, neuf et dix d'après un plan fait par B. F. Parham, daté le 3 avril 1841, et déposé en l'étude de William Boswell, notaire à la Nouvelle Orléans.

NOS 4432-34 RUE MAGASIN

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et galerie couvert. Dans la mansarde se trouvent trois chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc. Il y a un avant sur la banquette, et sert comme emplacement de commerce.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—jun. 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Spéculateurs et Placeurs

Site pour Manufacture.

Switch Track Garanti

Lots pour bâtir

Propriétés dans les Premier, Sixième et Septième Districts

Succession de S. R. Gay

No 68,071—Cour Civile de District—Division C

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 839 rue Commune—Jeudi le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 21 avril 1904 par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour Civile de District, Division C, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite savoir—

No 1. Un certain lot de terre borné par l'avenue Upperline ou Washington et les rues Maspomene, Sud Saucedo, Tchepitchoupa et Sud Gayoso, mesurant comme suit: 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face à l'avenue Tchepitchoupa, 223 pieds 9 pouces du côté de la rue Sud Saucedo, 105 pieds 2 pouces 5 lignes à la rue Maspomene et 224 pieds 1 pouce 6 lignes à l'avenue Upperline ou Washington de 50 pieds 6 pouces 4 lignes à la rue Sud Gayoso. Cette propriété est convenable pour une manufacture, faisant face à l'avenue Washington une rue pavée à angle droit et entre lignes parallèles, le tout agréable à un plan déposé en l'étude du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, le dit lot de terre est formé d'une partie des lots numéros huit, neuf et dix d'après un plan fait par B. F. Parham, daté le 3 avril 1841, et déposé en l'étude de William Boswell, notaire à la Nouvelle Orléans.

NOS 4432-34 RUE MAGASIN

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et galerie couvert. Dans la mansarde se trouvent trois chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc. Il y a un avant sur la banquette, et sert comme emplacement de commerce.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12